

Bourse familiale

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville

Email :

Téléphone :

J'ai pris connaissance des statuts et m'engage à les respecter.

Je choisis une bourse familiale

Vous fixé le montant annuel ou occasionnel €

vous choisissez le projet d'une famille et son montant

€

Signature et date

La Bourse Familiale sur critères sociaux :

Un enfant n'est pas scolarisé ou risque d'être déscolarisé si sa famille rencontre de graves difficultés:

L'objectif principal est d'intervenir en urgence auprès de ces familles extrêmement pauvres qui rencontrent de gros problèmes et ainsi permettre aux enfants d'accéder à l'instruction.

(Financer des salaires pendant des mois, des années, des interventions chirurgicales, des soins d'urgence, rénovation de maisons, achats de magasins ambulants, formations professionnelles etc.

Tout financement afin de sortir la famille de sa détresse et que l'enfant puisse poursuivre ses études.

Cette bourse familiale est soit occasionnelle soit elle est à pérenniser.

(Les bourses familiales peuvent se cumuler avec les bourses scolaires collectives, les bourses supérieures, les bourses d'enseignement supérieur)

Vous fixez le montant mensuel €

Vous fixez le montant annuel €

Vous fixez le montant occasionnel €

Vous bénéficiez d'une déduction d'impôt de 66% de votre don